

En lisant pareilles choses, l'honorable M. Leslie a écrit la lettre suivante au Pilot. Avant de la lire tenir à ce journal, M. Leslie a écrit à M. Ferrie pour l'informer qu'il (M. Leslie) venait d'écrire cette lettre, et que s'il (M. Ferrie) voulait la voir auparavant, il n'avait qu'à passer à son bureau (de M. Leslie) avant 5 heures. Cette note fut remise à une heure à M. Ferrie, qui l'avait dit au porteur qu'il n'y avait pas de réponse. Néanmoins il écrivit bientôt à M. Leslie, et lui dit qu'il n'avait reçu sa lettre qu'à trois heures, et que partant à 6 heures pour l'Europe, il ne pouvait aller la trouver; que d'ailleurs il n'avait rien à changer à sa lettre adressée à la Gazette. C'est alors qu'a été envoyée la lettre suivante:

A L'ÉDITEUR DU PILOT.

Montréal, 19 juin 1849.

MONSIEUR.—J'ai vu dans la Gazette de Montréal de ce jour une lettre adressée par M. Adam Ferrie à l'Éditeur de ce papier-là, et supposée être un compte rendu d'une conversation qu'il a eue avec moi lundi le 11 courant. Comme ce récit est parlant et tronqué, je vais maintenant raconter ce qui eût lieu en cette occasion.

M. Ferrie vint à mon bureau, le jour en question, apparemment dans le dessein de savoir de moi la manière de demander un congé d'absence au Conseil législatif, vu que, disait-il, il quittait le Canada pour quelque temps et ne serait probablement pas capable d'assister à la prochaine session du Parlement. Je lui dis que le moyen convenable était d'aller trouver le gouverneur général et de lui demander congé. Il ne le voulut pas. Je lui dis alors que, s'il voulait m'adresser une lettre à ce sujet, je la transmettrais à Son Excellence à cela, il ne répondit pas.

Il fit alors allusion à l'état du pays, et à l'extinction du parti opposé au gouvernement de DÉTRUIRE LA POLICE A CHEVAL, disant qu'il avait entendu, dans une chambre voisine de celle où il se trouvait et dont la porte était entrouverte, une conversation entre plusieurs personnes au sujet de la destruction de ce corps; qu'une d'entre elles avait fait observer qu'un homme, qui avait été dans les Scotch Greys et que la pauvreté avait contraint à entrer dans cette police, devrait être épargné, mais qu'on n'avait pas voulu en entendre parler, parce que la tentative de le sauver pouvait empêcher la réussite du plan.—Je lui dis que je ne pouvais pas croire qu'il fût possible qu'aucune espèce d'hommes pût proposer de sang-froid le meurtre de cinquante de leurs semblables, seulement parce qu'ils étaient employés à faire garder la paix.

Il ajouta alors qu'il était bien content de laisser le pays, parce qu'il était certain que quelques scènes épouvantables auraient lieu cet été à Montréal. Je fis d'un avis différent, et dis que jusqu'à ce moment le gouvernement avait été capable de maintenir la paix sans verser une seule goutte de sang, et que j'avais la confiance qu'il pourrait encore faire de même. J'observai que les gens s'étaient maintenant calmés, et qu'ils ne seraient pas assez fous que de tenter quelque chose, en face de la grande force militaire maintenant en ville et de la grande majorité des citoyens que l'on savait être les amis du gouvernement.—A cela, il répondit que le parti breton était convaincu, et que lui aussi l'était, que les troupes n'agiraient pas contre lui.

Je lui dis que j'avais mon opinion toute contraire, et que je croyais que, si l'on répétait les services des troupes, elles feraient leur devoir, et qu'on bien peu de temps elles laisseraient les rues avec de la mitraille, si l'on faisait quelque tentative de renverser le gouvernement ou de laisser la population Américain.—Il persista à croire qu'il y a aurait beaucoup de vies de perdus et que les rues seraient inondées de sang.

J'exprimai encore mon espérance et ma conviction que son présentement ne se réaliserait pas, et que la paix serait conservée sans la mort de qui que ce soit. J'ajoutai que, si, toute fois, ce qu'il annonçait devait malheureusement avoir lieu, ce pourrait être un sujet de regret que l'on n'eût pas adopté des mesures plus vigoureuses au commencement des troubles, de manière à les avoir de suite éteints.

Sur ce point, il fut de mon avis, et puis se retira de la chambre; ce qui mit fin à la conversation que j'eus avec M. Ferrie, et dont j'ai donné un compte-rendu plein et exact.....

Je suis, Monsieur, etc., J. LESLIE.

LA GAZETTE DE MONTRÉAL.

Nous avions intention de répondre au long à la Gazette de Montréal des 19 et 20 courant; mais l'abondance de matières nous force à être court.

Notre aimable confrère dit que "le Pilot à cette époque de moralité que possèdent les vauriens qui sont en même temps des lâches." Et plus loin, il ajoute: "Le Pilot écrit d'une manière (in a strain) qui ressemble à celle de notre confrère-religieux, les Mélanges Religieux." Ainsi le Pilot et les Mélanges Religieux sont semblables aux vauriens et aux lâches! et c'est la Gazette de Montréal, ce journal si moral, si humain, si gentil-homme, si loyal et si valeureux qui parle ainsi! On conçoit que nous ne nous arrasions pas à un langage pareil, surtout venant de la Gazette. Nous nous respectons trop pour cela, et nous aussi respectons trop nos lecteurs pour occuper d'avantage leur attention de ces gentillesses et gracieusetés.

La Gazette dit encore que l'assemblée du Champ-de-Mars n'était pas séditieuse. Ce n'est pas étonnant; la Gazette a des notions toutes particulières sur la loyauté; nous lui conseillons néanmoins de pousser un peu plus loin ses études à ce sujet.

Mais voici qui est plus direct encore. Après nous avoir accusé de mensonge, (la Gazette qui parle de mensonge!!!), notre loyal confrère dit que nous voulons "tromper les habitants à son sujet et relativement à la Ligue;" ce que nous nions. Puis, il dit, en parlant de nous: "si l'homme avait quelque honneur, nous pourrions être sûr entre ses mains; mais comme il seint d'être religieux, nous n'avons aucune espérance à son sujet." Nous ne savons vraiment pas si c'est là un défi que nous fait la Gazette; si tel est le cas, nous lui en faisons tout l'honneur et toute l'ingénuité. Si ce n'est pas, nous n'y comprenons rien, et basons à la Gazette à l'expliquer. Quant à l'injure que veut nous y faire le Journaliste, nous la mettons avec toutes les autres venues de son parti ou de celle de ses amis.

Après une infinité d'autres gentilles réflexions dans le même genre que celles que nous venons de signaler, le rédacteur de la Gazette nous demande des nouvelles

de l'Ange qu'on a dit, il y a quelque temps, avoir apparu à un sourd-muet de cette ville. Notre confrère, comme l'on voit, ne s'occupe pas seulement à dire des injures et à ordonner les bonnes intentions de la Ligue; auxquelles bonnes intentions le public ne croit nullement et pour cause. La Gazette est très louable dans son empressement, mais nous pouvons lui dire que ses tentatives et celles de ses amis, de tourner en ridicule la religion catholique ou les pieuses croyances de personnes ferventes, ne feront pas de bien à la cause que défend la Gazette de Montréal. Elles ne feront qu'ouvrir d'avantage les yeux à nos populations, et les convaincre de plus en plus des desseins bienveillants (!) de la Ligue et de ses soutiens.

Les messieurs de l'Avénir publient dans leur feuille d'hier une infâme production, signée "Un trépassé, et supposée écrite du Purgatoire." L'écrivain s'est trompé; il a puisé ses inspirations à la source même du mal; il s'est inspiré de l'esprit de Voltaire, de l'esprit de Proudhon, de l'esprit de tous les socialistes, communistes, impies et méchants. C'est une production de 63 colonnes, dans lesquelles on déverse l'injure et la calomnie sur le clergé et sur la religion; M. Chiniquy surtout y a une large part d'insultes et de boue. Mais cette fange ne fait que retomber sur ceux qui s'en servent. Nous nous trouvons aujourd'hui hors d'état de pouvoir répondre à cet écrit diabolique, l'Avénir ne nous étant parvenu qu'hier soir à 9 1/2 du soir, bien qu'il ait été distribué ailleurs dans la matinée. Le trépassé et ses amis ne perdent toutefois rien pour attendre.

Le Witness de Montréal appelle la procession de la Fête-Dieu une procession idolâtre. Notre cher confrère est exaspalé, jusqu'à un certain point, de se servir du mot d'idolâtre; car il parle de ce qu'il ne comprend pas. Nous l'engageons à étudier la religion catholique; il verra bientôt l'erreur profonde dans laquelle il se trouve.

Quant aux armes dont parle le Witness, nous avons répondu à cela dans une de nos dernières feuilles. Mais par rapport au catholicisme, qui, selon notre confrère, sera rejeté par les catholiques eux-mêmes, nous disons au Witness que si lui, ses successeurs, descendants, etc., attendent cet événement pour s'enrichir ou en tirer victoires, ils ont encore quelques temps à se reposer. Néanmoins qu'ils prennent patience.

Nous parlons, il y a quelque temps, des résolutions de l'hon. M. Lafontaine au sujet des droits seigneuriaux. Voici ce qu'en dit la Minerve de lundi dernier:

"On se souvient des résolutions introduites par M. Lafontaine au sujet de l'abolition de la tenure seigneuriale. Les événements des derniers jours d'avril, et l'espèce de confusion qu'ils ont jeté dans les procédés de la chambre, la longueur peu ordinaire de la session, ont été cause qu'elles n'ont pu être prises en considération par la chambre. Mais qui croirait que les petits journaux envieux commencent à dire et à répandre que M. Lafontaine n'est pas aussi opposé à la tenure seigneuriale que le public semble le croire. Tout ce que nous pouvons dire à ces petits journaux, c'est que nous souhaitons de tout notre cœur que leurs seigneurs patrons aillent aussi vite que M. Lafontaine dans cette voie, et qu'ils veuillent bien seconder les efforts de ce monsieur pour l'optention de cette réforme tant désirée."

Il vient de se fonder à Longueuil un Institut, qui est une société d'instruction mutuelle. Une pareille institution, conduite d'après de bons principes, ne peut faire que du bien.

Depuis 3 jours, la chaleur est étonnante; mercredi, elle était de 93 degrés, et hier d'annuus 90. Hier à New-York, le thermomètre indiquait 93 degrés.

L'état sanitaire de Montréal continue à être excellent. Avec de la prudence, de la propreté, et un peu de la grâce d'en haut, nous pourrions encore être exempts de graves maladies durant l'été.

On parle d'un chemin de fer de Québec à Sherbrooke, afin de mettre la vieille capitale en communication directe avec Montréal et Portland.

D'un autre côté, le 11 courant, il y a eu à Bytown une assemblée publique pour aviser aux moyens de construire un télégraphe de Montréal à Bytown. Bravo! ce sont là de belles entreprises, qui méritent de réussir.

Mardi dernier, la compagnie des carabiniers royaux-Canadiens est arrivée en cette ville, venant de l'île aux Noix et se dirigeant sur Niagara.

Le Transcript d'hier rapporte que la compagnie de cavalerie du capitaine Jones va retourner à la frontière, et sera remplacée en cette ville par la cavalerie royale de Montréal sous les ordres des capitaines Sweeney et Ermatinger.

Mercredi matin, vers 4 heures, le feu s'est déclaré dans la magasin d'épicerie de M. Feron, sur la rue St. Alexandre, et a consumé la maison et tout ce qu'elle contenait. M. Feron n'était pas assuré; mais la maison l'était.

Le Pilot d'hier annonce que Lady Alice Lambton est partie de Montréal (dimanche), se rendant en Angleterre.

Le 23 Mai, le R. P. Mathieu a quitté Liverpool pour l'Amérique, dans le navire Ashburton.

A Port Washington dans la Wisconsin, on a commencé à élever une superbe église au côté nord de la ville; le site en est des plus charmants, dominant toute la ville. La vue s'étendra à plusieurs lieues du côté sud et nord sur le lac.

Les eaux ont baissé avant-hier d'un pied dans les rues de la Nouvelle-Orléans. La santé publique y était bonne.

L'Ex-Président des États-Unis, M. James K. Polk est mort du choléra ces jours derniers.

La Catholic Observer de Boston nous apprend que Mgr de Boston a fait faire (le 7 courant) la première communion à environ 500 enfants. Le lendemain, Sa Grandeur y a administré le sacrement de confirmation à plus de 700 personnes, dont 60 adultes.

La Gazette d'Exeter rapporte, d'après le Flying Post, que M. Charles Bowring, et petit fils de Charles Bowring, éc., vient d'être reçu dans le sein de l'église catholique et baptisé par le Révérend M. Ollier. Il paraîtrait que le nouveau converti a intention d'entrer dans l'état ecclésiastique.

Nous voyons par nos journaux qu'il était question en Angleterre du mariage du comte de Montemolin avec une demoiselle Horsey (Anglaise). Le comte renoncera à toute prétention au trône d'Espagne, et recevra en échange une allocation annuelle de la part du gouvernement Espagnol.

On dit que M. le duc d'Anjou a été élu pour l'un des collèges électoraux de l'Algérie; ce que la chambre législative va faire par rapport au décret qui le banit du territoire français, personne ne le sait. Mais on traitera probablement ce décret comme on a traité celui qui affectait le présent président de la République française.

Un ami nous a passé ces jours-ci le tableau suivant des contributions de plusieurs provinces de France au Denier de St. Pierre; nous l'en remercions. Voici ce tableau:

Table with 2 columns: Province and Amount in francs. Includes Paris (60,000), Agen (9,700), Besançon (21,000), Metz (18,751), Nancy (14,000), Vanves (12,000), S. Dié (7,000), Tours (4,000), Aix (10,000), Reims (20,000), Caennec (17,000), Albi (11,000), Bordeaux (1,200), Fréjus (17,000), Saint-Claude (6,000).

LA DERNIÈRE SESSION.—Lorsqu'on a suivi attentivement les procédés de la législature dans la dernière session, lorsqu'on a examiné froidement et avec impartialité les travaux du ministère et de la chambre, il faut être aveugle ou malhonnête pour prétendre que ces travaux ne sont d'aucune importance. Eh bien! c'est pourtant là l'absurde prétention des petits journaux Viger-Papineau. Selon eux, les sessions de 1845, 46, 47, étaient à bénédiction du pays. Il est bien vrai qu'on se jouait de nous et de nos droits, il est bien vrai qu'on prospérait notre langue, qu'on nous faisait payer les frais de l'administration de la justice dans le Haut-Canada, qu'on nous enlevait le revenu des biens des Jésuites; mais c'était M. Viger et Papineau qui nous représentaient alors dans le ministère, et cette famille, comme de raison, est impeccable. Le ministère actuelle aura beau faire, il aura beau réhabiliter la langue française, appeler les exilés dans leur patrie, payer les pertes essuyées pendant l'insurrection, réformer le système judiciaire, faire ériger des palais de justice et des prisons dans les campagnes, donner des terres aux enfants des cultivateurs, assurer les droits des électeurs, protéger et répandre l'instruction populaire; il aura beau faire, il n'aura jamais autant de mérite que les Viger et les Papineau! Quel grands hommes, que ceux là! tant qu'ils ne forment pas partie d'un ministère, le gouvernement sera toujours sans force, et ceux qui en feront partie, seront toujours des hommes ignorants, des hommes sans probité, sans capacités politiques, des hommes vendus, des traitres à la patrie!..... ainsi le veulent nos petits grands-hommes." Minerve.

☞ Voir la dernière page.

FAITS DIVERS.

TÉLÉGRAPHE.—Il se prend des mesures pour l'établissement d'un autre télégraphe électrique entre cette ville et Montréal. Canadien.

UNE NOUVELLE PAROISSE érigée sous le nom de Saint Zolaque, dans la seigneurie de la Nouvelle-Longueuil, comté de Vaudreuil, district de Montréal, est reconnue pour les effets civils par proclamation du 4 juin courant. Canadien.

MÉTÉORE.—Mercredi de la semaine passée, vers 9 heures du soir, on a vu dans différentes parties de la campagne, des boules de feu de la même forme et à peu près de la même dimension, se promenant dans l'atmosphère, allant dans la direction du Nord. Ces météores qui laissaient à leur suite une légère traînée de flamme, illuminaient considérablement l'atmosphère dans les lieux où ils passaient. On a été vu le même soir à Yamoucheville, aux Trois-rivières, à St. Hyacinthe, et un adessus de cette ville qui est allé tomber sur la maison de la pesée du marche Viger. Minerve.

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE.—Les nouvelles de Paris du 1 juin donnent le résultat de l'élection présidentielle de l'Assemblée Législative. Elle s'est terminée en faveur de M. Dupin. Voici l'état du ballottage: Nombre Total des votes, 609; Majorité absolue, 365; M. Dupin, 336; Le duc-Rollin 182; Gen. Lamoricière 76.

FRANCE.—Les nouvelles de France rapportent que 3,200 hommes sont embarqués à Toulon, pour se rendre dans les états Romains.

ARRIVAGE DE LA CALIFORNIE.—Le vaisseau des Etats-Unis Lexington, dont l'arrivée était impatiemment attendue, car on savait qu'il avait une quantité considérable d'or à son bord, est enfin entré dimanche dans le port de New-York. Parti de San Francisco le 27 novembre, ce navire apporte en effet 1,218 livres du précieux métal californien, après en avoir débarqué 458 livres à Valparaiso. La quantité total d'or qu'il a embarqué, s'élevait donc à \$370,000. Cet arrivage, on se le figure sans peine, a produit une vive sensation dans Wall street. Courrier.

ASSASSINATS.—Pour avoir une idée des Etats romains, il suffit de savoir qu'à Ancône il y a eu soixante assassinats, dont trois dans les escaliers du consul de France, quatre-vingts à Forli, et en tout douze cents depuis quatre ou cinq mois.

TROMBE.—Une trombe d'eau est tombée sur Montmartre et les rues voisines de ce quartier. En quelques instants, les rues des Martyrs, Rochechouart et du Faubourg-Poissonnière ont été transformées en véritables torrents. Dans la rue du Faubourg-Poissonnière, depuis la place Lafayette jusqu'à la rue de Paradis, malgré l'inclinaison du terrain, l'eau a monté à près de deux pieds sur le milieu de la chaussée, et tous les boutiques étaient inondées. La chu-

de l'eau avait une telle impétuosité que, dans le haut du faubourg, les pavés ont été arrachés en plusieurs endroits. Sur la rive gauche de la Seine, on ignorait complètement cet orage.

ANIMAUX.—On lit dans un journal spécial: "La France possède 51 millions d'animaux pour la fabrication de la laine; et il y a 14 à 19 millions de têtes de bêtes bovines; c'est une tête de gros bétail par trois hectares, le tiers de la proportion recommandée par les agronomes."

ESPAGNE.—L'escadre chargée de transporter les troupes espagnoles en Italie, a quitté Barcelone, le 22 mai, au milieu des hurrahs de la population qui le réunissait sur le port pour assister à son départ. On pense qu'elle sera arrivée à Gênes le 26. Les troupes ont dû se mettre immédiatement à la disposition du Pape.

(N° 27.)

ENCORE L'ANCIENNE VIRGINIE.

Comté d'Albemarle, Virginie, 21 mars, 1847.

A. M. Seth W. Fowle.—Cher monsieur:—J'ai le plaisir de vous informer de l'usage que j'ai fait du Baume de Céfises sauvages de Wistar. J'avais une jeune négresse qui avait une attaque d'indigestion d'intestins, qui lui mit en apparence aux portes du tombeau. Je consultai quelques uns de nos meilleurs médecins, qui dirent que le mal était incurable, ou qu'ils n'y pouvaient rien; j'essayai bien des remèdes, mais ils ne firent aucun bien. Je vis une annonce du baume de Wistar, et pensai à en user, mais j'y avais peu de confiance; j'en achetai une bouteille; qui fut administrée d'après la direction; et je vis que la fille devenait mieux, et avant d'avoir fini la bouteille, elle était debout. J'en achetai une seconde; elle la prit et maintenant elle est guérie ou à peu près. Elle fait son ouvrage journalier, et je ne l'entends pas se plaindre.

R. L. Jefferson.

Souvenez-vous que le vrai baume porte la signature de L. Bütte sur le couvercle.

A vendre à Montréal par Wm. Lyman et Cie, et par John Cartier et Cie, rue St. Paul; aussi par Alfred Savage et S. J. Lyman et Cie, Place d'Armes.

MARIAGES.

En cette ville, le 18, Dlle. Odile Santenne, deuxième fille de M. Santenne, entrepreneur, à M. Chalifoux, forgeron-carrossier, tous deux de cette ville.

DÉCÈS.

A St. Augustin, le 13 courant, sieur Jean Drolet, âgé de 74 ans.

A Québec, le 20 à l'âge de 60 ans, Sieur Louis Mathieu, ancien et respectable citoyen de St. Roch.

Le même jour, Dame Louise Fiset, veuve de Feu M. Joseph Plamondon, âgé de 56 ans.

A la Prairie, Médard Hébert, Ecuier, Notaire, âgé de 39 ans.

A St. Michel, Saull au Récollet, le 10, M. Jean Lemay dit Déforme, ancien et respectable cultivateur, âgé de 81 ans, 3 mois et 23 jours. Il laisse une épouse inconsolable et une nombreuse famille dont 17 enfants vivants et 220 arrières petits-enfants.

ASSOCIATION.

ST. JEAN-BAPTISTE.

Tous les OFFICIERS de l'Association sont priés d'assister en corps à la Messe de la Cathédrale, Dimanche prochain, jour de la St. JEAN-BAPTISTE; cette Fête étant chômée ce jour là, par la SOCIÉTÉ de TEMPERANCE sous l'invocation de St. Jean-Baptiste. Ils voudront bien se rendre à la maison d'école du St. Jacques, à Neuf heures précises, afin d'y prendre leurs insignes.

LUDCER DUVERNAY, Commissaire-Ordonnateur

EAU MINÉRALE

DE PROVIDENCE DANS ST. HYACINTHE,

DISTRICT DE MONTRÉAL.

M. JOSEPH GAZAILLE dit ST. GERMAIN, qui vient de louer le nouvel établissement des Sources d'Eau Minérale dans St. Hyacinthe, ose espérer que le public lui donnera l'encouragement qui mérite son établissement; lui sera tenu sur un pied respectable, et à un prix bien réduit.

Il ouvrira ses bains au public le 20 du courant.—D'après des analyses des eaux, il est démontré qu'elles sont excellentes, prises à modique dose, pour les maladies de l'estomac et des reins; qu'elles sont purgatives à larges doses, et que les bains pris dans ces eaux sont très favorables à la santé. Elles contiennent du gaz carboné, que en assez grande quantité.

M. SAINT GERMAIN aura un omnibus qui voyage plusieurs fois le jour entre le village de St. Hyacinthe et son établissement qui n'est qu'à 20 arpents du village dans un site où l'air est très-pur.

Un médecin visitera chaque jour l'établissement pour prescrire l'usage des eaux, selon les indispositions de chacun de ceux qui en feraient usage.

M. St. Germain propose d'exporter prochainement de ces eaux dans les villes et les principaux villages du Bas-Canada, les accompagnant d'informations bien détaillées.

St. Hyacinthe, 6 juin 1849.

A LOUER

A LOUER d'ici au 1er octobre une belle MAISON en pierre située près de l'Eglise de la Chenaille. Cette place est agréable et avantageuse pour quelqu'un qui désirerait passer l'été à la campagne. S'adresser à Jacques Laurier ou à Scholastique Rochon, à St. Thérèse.

AUX INSTITUTEURS

DEUX INSTITUTEURS OU INSTITUTRICES sont demandés dans la paroisse de Saint-Clément de Beauharnois.—Pour les conditions de l'engagement s'adresser commissaires d'Ecole du lieu, ou sous-signés.

L. RENAULT.

DAMISPAUL, ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, près du Convent de BON PASTEUR, sur la rue VICTORIA, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des leçons de Musique.